

---

## Garum, sel et salaisons en Armorique gallo-romaine

René Sanquer, Patrick Galiou

---

### Citer ce document / Cite this document :

Sanquer René, Galiou Patrick. Garum, sel et salaisons en Armorique gallo-romaine. In: Gallia, tome 30, fascicule 1, 1972. pp. 199-223;

doi : 10.3406/galia.1972.2600

[http://www.persee.fr/doc/galia\\_0016-4119\\_1972\\_num\\_30\\_1\\_2600](http://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1972_num_30_1_2600)

---

Document généré le 15/06/2016

# GARUM, SEL ET SALAISONS EN ARMORIQUE GALLO-ROMAINE

par René SANQUER et Patrick GALLIOU

Depuis quelques années, l'étude du *garum* a retenu l'attention de plusieurs historiens et archéologues. Tandis que les premiers auteurs<sup>1</sup> recensaient essentiellement les témoignages littéraires antiques relatifs à cette sauce de poisson très proche du *nuoc-mam* indochinois, P. Grimal et Th. Monod établissaient la « véritable nature du *garum* »<sup>2</sup> : non pas une pourriture répugnante, *sanies putrescentium*, mais le produit d'une « autodigestion du poisson par les diastases de son propre tube digestif, en présence d'un antiseptique, le sel, qui empêche toute putréfaction ». Puis, M. Ponsich et M. Tarradell<sup>3</sup> abordaient pour la première fois l'étude d'un ensemble industriel destiné à la fabrication du *garum* et des salaisons de poisson sur les côtes du Maroc et de la péninsule ibérique méridionale. L'archéologie venait, dès lors, préciser le mode de construction des cuves, leur groupement en « usines », montrait le matériel recueilli pour le conditionnement du produit définissait une période de fonctionnement qui, à partir du règne d'Auguste, culminait au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. puis subissait le contre-coup des invasions du III<sup>e</sup> siècle et s'achevait, après une survie très locale de plus d'un siècle, au début du V<sup>e</sup> siècle. Enfin, récemment, R. Étienne<sup>4</sup> regroupait, en historien, les témoignages littéraires et les sources archéologiques pour montrer que cette habitude culinaire trouvait son origine dans les colonies grecques du Pont-Euxin, avait été importée en Méditerranée occidentale par les Phocéens, relayés ensuite par les Carthaginois. Il mettait en relief l'activité, à l'époque romaine, de la *societas* publicaine qui, ayant affermé les salines de Carthagène, trouva le moyen de les rentabiliser en fabriquant et vendant un produit nécessitant de grandes quantités de sel, le *garum*, qui, devenu dès lors le *garum sociorum*, garda son nom et sa réputation jusqu'à l'époque d'Ausone<sup>5</sup>.

1 — Cf. ZAHN, art. *Garum*, dans *Real-Encycl.*, VII, col. 844-849, et M. BISSIER, art. *Sal*, dans *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, de DAREMBERG, SAGLIO et POTTELI, p. 1000, et art. *Salsamentum*, p. 1022-1035.

2 — P. GRIMAL et Th. MONOD, *Sur la véritable nature du Garum*, dans *Revue des Études anciennes*, LIV, 1952, p. 27-38.

3 — M. PONSICH et M. TARRADELL, *Garum et industries antiques de salaisons dans la Méditerranée occidentale*, Paris, 1965 — Université de Bordeaux et Casa de Vadasquez, Bibl. Écol. Hautes Études hispaniques, fasc. XXXVI.

4 — R. ÉTIENNE, *A propos du «garum sociorum»*, dans *Latomus*, XXIX, 1970, p. 297-313.

5 — AUSONE, lettre XXI, 3 et 6.

Mais, jusqu'ici, unanimement, les auteurs limitaient la fabrication du *garum* aux régions voisines de la Méditerranée, pour des raisons tenant à la climatologie et à l'ichtyologie. Les historiens de la Gaule, en particulier, ne font pas figurer ce produit parmi les industries du pays, à l'exception de quelques traces dans la région d'Antibes et de Fréjus, et il ne vint à l'idée de personne que le littoral armoricain, si septentrional, ait pu fournir un cadre à une pareille activité. Il faut attendre une époque très récente pour voir reconnue, dans un ouvrage de synthèse, à large audience, l'existence du *garum* armoricain<sup>6</sup>. Peut-être lui a-t-il manqué les lettres de noblesse que constitue une citation littéraire. Ausone, qui déjà connaissait la réputation des huîtres du « Pont Armoricain »<sup>7</sup>, n'en a pas fait mention : sans doute n'avait-il plus la qualité du *garum flos flos de Carthago Nova*.

Pourtant les vestiges d'une telle industrie sur le rivage breton ont depuis longtemps intrigué les esprits, donnant naissance à de célèbres légendes, avant que l'on y reconnaisse de prosaïques caves de salaisons. En effet, la belle histoire de la ville d'Ys, engloutie dans les flots par suite de l'inconduite de Dahut, la fille du roi Gradlon, doit son origine à la présence, au contact immédiat de la mer, de constructions en petit appareil recouvertes jadis de tuiles, localisées surtout dans la baie de Douarnenez. On trouve également, dans l'historique du pèlerinage de Sainte-Anne-la-Palud, la mention d'une première chapelle disparue par suite de la remontée du niveau marin. Mais notre but n'est pas de traiter ce sujet, propre à passionner le débat. Nous souhaitons nous en tenir aux éléments archéologiques attestés soit par les écrits des archéologues finistériens du passé, soit par nos propres investigations sur le terrain. Or, il a fallu bien longtemps avant que l'on reconnaisse la véritable identité des dits vestiges. Les premiers « antiquaires » bretons<sup>8</sup> ne parlaient que de « constructions romaines ». A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui vit, avec la fondation de la Société archéologique du Finistère, l'éclosion de l'archéologie dans la région, les avis furent partagés : certains voulaient voir dans ces salles exiguës des bains romains<sup>9</sup> ; d'autres préféraient y placer des soldats, en alerte dans des postes d'observation côtiers ; d'autres encore, ou les mêmes, voyaient là des caves d'habitations luxueuses, quand ce n'étaient pas des citernes ou des fours.

C'est pourtant un archéologue local, M. Halna du Fretay, qui, le premier, vit juste. Dans un opuscule édité en 1898<sup>10</sup>, où il reprenait des articles variés publiés dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, il étudiait les données du problème : ces constructions absolument étanches, situées toujours sur le littoral, sans communication entre elles, ne montrant jamais de substructions superposées, ni de traces de feu, ne pouvaient être ni des bains, ni des caves, ni des fours. Une seule solution lui semblait satisfaisante : celle

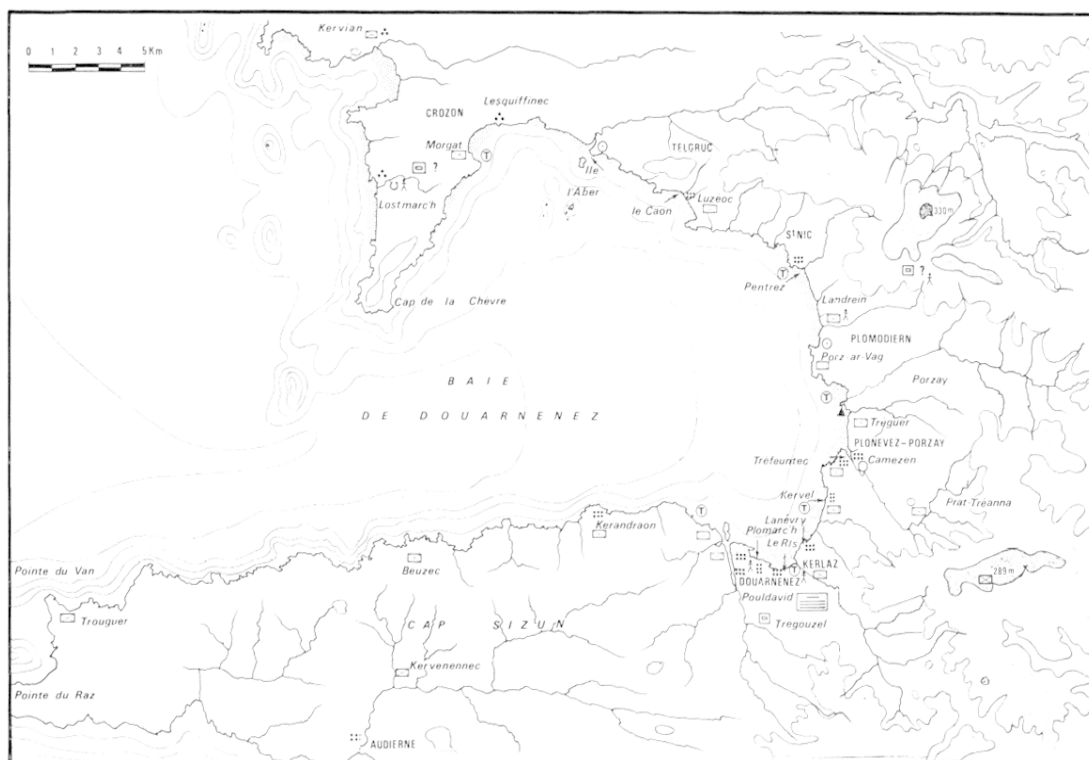
6 — L. PAPI, *L'Armorique gallo-romaine*, dans *Histoire de Bretagne*, sous la direction de J. DEUMLER, Toulouse, 1969, p. 96.

7 — AUSONE, lettre V, 35 : « *Sunt et Armorici qui laudent ostrea ponti* ».

8 — BACHELOT DE LA PYLAIÉ, *Études archéologiques et géographiques*, Bruxelles, 1850, réédité par la *Société archéologique du Finistère*, Quimper, 1970.

9 — J.-M. AGRVALI, *À propos des découvertes récentes du Grand Ris*, dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, Congrès de Quimper, XIV, 1896, p. 182-190.

10 — HALNA DU FRETAY, *Histoire du Finistère de la formation quaternaire à la fin de l'ère romaine*, Quimper, 1898, 158 p.



1 - Vestiges gallo-romains de la baie de Douarnenez.

⊗	Mosaïque	⊞	Cuve de salaisons
⋈	Statue	⊞	Substruction
□	Inscription	○	Fourneau
▬	Sarcophage	Ⓣ	Tourbe
⊞	Cippe	○	Fosse
Ⓣ	Urne	⊞	Temple
⋈	Monnaie	▲	Monument préhistorique

des cuves de salaisons de poisson. Le livre de MM. Ponsich et Tarradell vient aujourd'hui lui donner raison.

Nous donnerons ci-après le catalogue des sites reconnus à ce jour et nous essaierons d'en tirer quelques conclusions. Il apparaît nettement que ce type d'industrie a été strictement localisé à la pointe extrême de l'Armorique. Comme le signale un bon connaisseur des antiquités morbihannaises<sup>11</sup>, aucune cuve de ce type n'est signalée sur l'ancien territoire vénète, pourtant si riche en saumeries celtiques. La côte des Namnètes, qui, entre Piriac et Saint-Nazaire, aurait livré quelques vestiges de marais salants<sup>12</sup>, n'en possède pas non plus. Les « citernes de Trémondet »<sup>13</sup>, dont l'identification est encore à faire, ne semblent pas liées à cette industrie. Enfin, au sud de la Loire, on n'en trouve aucune mention.

11 - P. ASGRÉ, *Introduction à l'étude des relations commerciales des Vénètes d'Armorique avec le Centre de la Gaule romaine*, dans *Revue archéologique du Centre*, t. 1, 1962, p. 58-63.

12 - R. KERVILLER, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1877, p. 68.

13 - A. GROSLET, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, VI, 2, 1934, p. 521-524.

Pourquoi alors abondent-elles dans la baie de Douarnenez et sont-elles implantées dans la cité des Osismes, au-delà de l'Ellé ? Nous étudierons les facteurs géographiques et historiques qui peuvent éclairer le problème.

Le fond de la baie de Douarnenez forme une petite unité physique et humaine parfaitement délimitée (fig. 1) : un amphithéâtre de collines (Menez-Hom : 330 m ; Montagne de Locronan : 289 m) enferme une plaine fertile, le pays du Porzay, qui se termine sur la mer par une côte festonnée où alternent longues plages de sable fin et falaises abruptes : plages de Morgat, de l'Aber, du Caon, de Pentrez ou Lieue de Grève, de Sainte-Anne, de Trez-Malaouen, du Ris, de Tréboul ; falaises de Tréfeuntec, de Talagrip, de Beg-ar-Hall, *etc.* A l'horizon, la baie est fermée par le Cap de la Chèvre au nord, par le Cap Sizun au sud ; toute la côte sud est escarpée au point de ne laisser place à aucune plage. De nombreux ruisseaux descendent des collines vers la mer ; quelques-uns ont donné naissance à de petites rias : la principale, celle de Pouldavid, a fixé le port moderne de Douarnenez tout comme l'agglomération antique ; deux autres, celles de Tréfeuntec et de l'Aber, intéressent moins les pêcheurs d'aujourd'hui que ceux de jadis. Ajoutons que deux îlots reliés à la côte à marée basse, l'île Tristan et l'île l'Aber, sont des sites défensifs de type « celtique » et présentent des traces d'occupation ancienne.

Mais ces lieux ne sont-ils pas très différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient jadis ? On l'a dit<sup>14</sup>. Le rivage a-t-il reculé autant qu'on le pense parfois ? C'est peu probable. La croyance en repose sur la mise à la lumière, lors de grandes tempêtes, de troncs d'arbres sur les plages de Tréboul, de Trez-Malaouen, de Kervigen, de Pentrez, de Morgat. Pour qu'une telle forêt ait pu exister là, il fallait que le niveau de la mer soit beaucoup plus bas. Une submersion avait donc eu lieu, que l'on plaçait volontiers à la fin de l'époque romaine. Or, dans une étude récente, concernant la côte du Léon mais dont les conclusions restent valables dans une large mesure pour les régions voisines, M<sup>me</sup> Morzadec-Kerfourn<sup>15</sup>, se fondant sur les analyses polliniques de tourbes sub-littorales, montre que, du début du Néolithique à l'aurore du Bronze final (1000 av. J.-C.), le niveau marin a monté régulièrement de 9 m jusqu'au niveau actuel, pour redescendre assez rapidement pendant le I<sup>er</sup> millénaire avant J.-C. et remonter ensuite progressivement. A l'époque romaine, le niveau de la mer était légèrement inférieur au niveau actuel<sup>16</sup>. La végétation terrestre, que l'on trouve aujourd'hui sur l'estran, s'est installée à la faveur de l'apparition d'étangs, de tourbières, pendant la phase de recul qui a suivi la transgression flandrienne, laquelle s'achève vers l'an 1000 avant J.-C. Cette régression est attestée dans notre secteur par la présence d'une tombe à coffre sur l'estran de la plage de Sainte-Anne-la-Paluc : elle peut dater aussi bien de la fin de l'Age du bronze que de l'Age du fer<sup>17</sup>.

Il est très difficile de mesurer exactement le recul du rivage. A. Guilcher, qui a

14 J. MEVEL, *Sainte-Anne-la-Palud, chapelle et pèlerinages*, Brest, 1921, p. 12-13 et 17.

15 M.-Th. MORZADEC-KERFOURN, *Variations de la ligne de rivage au cours du Post-glaciaire le long de la côte nord du Finistère. Analyses polliniques des tourbes et de dépôts organiques littoraux*, dans *Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire*, n° 21, 1969, p. 285-318.

16 R. SANQUER, *Découvertes récentes aux environs de Brest : le réservoir à poissons du Curruic en Guissey*, dans *Annales de Bretagne*, LXXV, 1968, p. 261-265.

17 Coffres de Ty-Anquer en Ploeven, dans *Informations archéologiques de Gallia Préhistoire*, V, 1962, p. 197 P.-R. Giot.



2 - Réseau des voies romaines autour de la baie de Douarnenez.

étudié le relief de la Bretagne méridionale<sup>18</sup>, reste très prudent sur ce point. Nous pensons que l'on a parfois tendance à exagérer l'ampleur de ce recul. Depuis un siècle et demi, les choses ont très peu changé : lorsque, en 1835, Bachelot de la Pylaie visite le site de la Pointe de l'Aber, pourtant exposé au flot, ce qu'il voit, c'est exactement ce que l'on peut constater aujourd'hui : un parapet d'un mètre de largeur, dominant une petite falaise. A Telgruc, sur la plage du Caon, il en est de même. Par contre à Tréfeuntec, un four, à flanc de rocher, a été entamé sur 1 m ou 2. On peut penser qu'à l'époque romaine les plages s'étendaient de quelques mètres en avant, dans les secteurs bas, mais que les falaises se dressaient à peu près à la même place qu'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, aucun vestige romain ne peut se trouver actuellement englouti au-dessous du niveau des basses mers ; tout ce qui reste de cette époque est visible ou demeure caché sous la dune littorale.

Un autre argument à l'appui du recul du rivage est celui des vieux chemins qui plongent dans la mer : certains vont jusqu'à affirmer la convergence de trois voies romaines principales au centre de la baie. Les voies romaines de la cité des Osismes ont été souvent étudiées. L'une des premières études, celle de Kerviler<sup>19</sup>, est parmi les meilleures, et la

18 - A. GUILCHER, *Le relief de la Bretagne méridionale de la baie de Douarnenez à la Vilaine*, La Roche sur Yon, 1948.

19 - B. KERVILER, *Étude critique sur la géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne, Congrès de Quimper*, 1873, p. 29.

dernière en date, établie par M. Pouliquen, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en 1954, fournit une bonne synthèse des travaux antérieurs, étayée par l'examen des photos aériennes. On y constate que le site de Douarnenez voit converger effectivement plusieurs routes (fig. 2) : celle qui vient de Quimper, dans le prolongement de la route Vannes-Quimper ; celle qui, venue de Carhaix par Châteaulin, se dirige ensuite vers la pointe du Van ; celle qui borde toute la baie de Douarnenez depuis Crozon. D'autres voies annexes montrent dans le détail une complication plus grande. Mais nulle part on ne voit de convergence dans la baie : les deux dernières sont tangentes à la plage du Ris dont le toponyme indique un gué celtique et la première dessert l'agglomération douarneniste.

La seule voie qui pourrait fonder en partie l'hypothèse d'une submersion de la route est celle qui fait le tour de la baie. En deux endroits, entre Lanxevry et Kervel et entre Lestrevet et Pentrez, elle semble se perdre sous les sables. En fait, à notre époque encore, et loin dans le passé, la plage est considérée comme un prolongement normal de la route et, il y a encore 100 ans, la diligence de Quimper à Brest par Lanvéoc conduisait les voyageurs à travers la « lieue de grève » de Lestrevet à Pentrez. On ne voit pas pourquoi les Gallo-Romains auraient procédé autrement et auraient cru nécessaire de construire une chaussée pavée sur le sable. On peut donc penser que la situation n'était pas fondamentalement différente de ce qu'elle est aujourd'hui.

En ce qui concerne l'occupation romaine dans le Porzay, il faut bien constater que la densité en est surtout grande sur le littoral : certes, les deux montagnes qui ferment l'horizon, le Menez-Hom et la montagne de Locronan, semblent avoir été consacrées à des divinités romaines : Halna du Fretay a fouillé jadis un temple de type celtique dans la commune de Plomodiern, sur les flancs du Menez-Hom, et, quant à la montagne de Locronan, son sommet portait une construction voûtée en maçonnerie romaine dans laquelle fut retrouvé, entre autres vestiges, un « bronze gravé au burin sur lequel on voit en grand relief le dieu Pan, aux pieds de bouc, portant sur la tête une corbeille de fruits avec la flûte à 7 tuyaux ; à ses pieds, de chaque côté, un faisan, et, au-dessus, des têtes de faunes, enfin, aux deux extrémités, des satyres »<sup>20</sup>. Il est dommage qu'une pareille pièce, qui n'a jamais été publiée à notre connaissance, ait disparu lors de la vente de la collection du Fretay, vers 1920. C'est ici le lieu de remarquer que la baie de Douarnenez est, dans toute la cité des Osismes, et même dans toute l'Armorique gallo-romaine, la seule région où l'on trouve une telle concentration de temples : celui de Trégouzel, au sud de Douarnenez, celui de Crozon, difficile à situer avec précision, celui du Menez-Hom, constituent, à n'en pas douter, l'indice d'un haut degré de religiosité.

Par contre, la plaine du Porzay, pourtant fertile et bien exposée, n'a pas attiré les grands domaines agricoles : une seule construction importante a été signalée récemment, à Prat-Tréanna, en Plonevez-Porzay<sup>21</sup>. Force est donc de constater que, dans cette contrée, l'activité est essentiellement liée à la mer, comme le montre le répertoire suivant, qui analyse les sites reconnus sur le rivage ou à proximité du littoral.

<sup>20</sup> Cf. ouvr. cité, note 10, p. 106.

<sup>21</sup> Cf. *Gallia*, XXIII, 1965, p. 338.

## RÉPERTOIRE DES SITES CÔTIERS

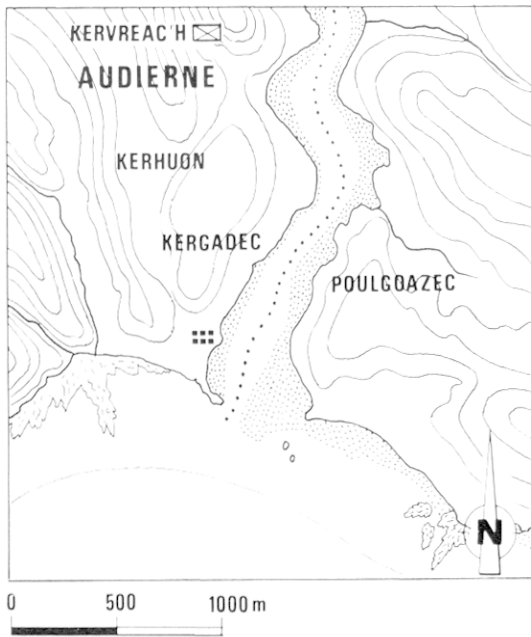
Nous recensons ici l'ensemble des sites côtiers de la baie de Douarnenez, en étendant notre étude vers la côte méridionale de la cité des Osismes, où semble avoir essaimé l'industrie gallo-romaine des salaisons. Vers le nord, le petit établissement côtier du Carnic en Guissény, qui présente certaines affinités avec les cuves de salaisons, ne nous paraît pas appartenir au même type d'activité. Nous avons dû, pour une bonne part, faire confiance aux archéologues du passé, qui, dans leur incertitude sur la destination de ces vestiges, ne nous ont laissé que des renseignements fragmentaires : les plans sont rares, la situation exacte est mal précisée, la stratigraphie inexistante, les objets retrouvés sont mal décrits, *etc.* Dans la mesure du possible, nous avons visité à nouveau chacun des sites, et, dans bien des cas, nous avons effectué sur les lieux de nouveaux sondages en 1970 et 1971. Nous croyons donc avoir retrouvé une bonne partie des établissements existant à l'époque romaine : les vestiges côtiers présentent à cet égard un énorme avantage car la mer aménage sans cesse pour nous une coupe fraîche de plusieurs dizaines de km, qui recoupe obligatoirement les établissements qui sont par destination fixés sur le littoral. Il faut cependant ajouter qu'une grande partie de la côte est cachée par des dunes qui se sont installées à partir de l'Âge du fer et ont poursuivi leur avance depuis lors. Nul doute que de nombreux vestiges restent encore celés dans les sables et qu'ils réapparaîtront un jour à la faveur de quelque tempête. Cependant nous pouvons espérer posséder aujourd'hui un bon échantillonnage des différentes sortes d'établissements en activité à l'époque romaine.

Nous suivrons un ordre constant dans la description succincte des vestiges, présentés alphabétiquement : 1<sup>o</sup> la bibliographie, 2<sup>o</sup> la situation, 3<sup>o</sup> les vestiges, 4<sup>o</sup> le mobilier, 5<sup>o</sup> les éléments de datation, 6<sup>o</sup> la date des fouilles et le lieu de conservation du mobilier recueilli.

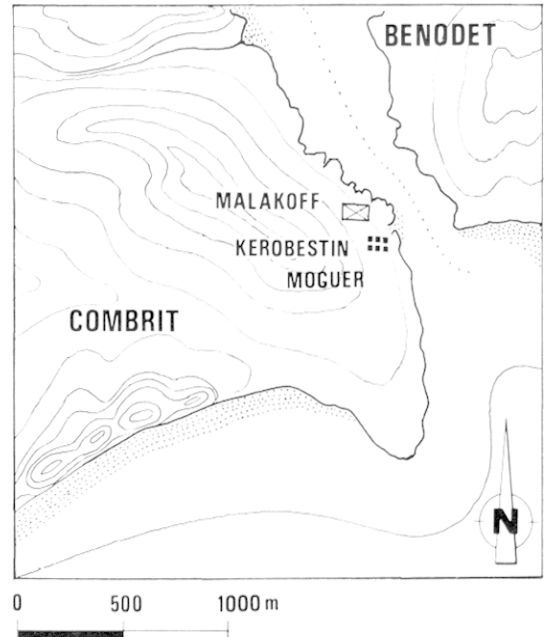
## LISTE DES ABRÉVIATIONS

- Abgrall      Chanoine J.-M. Abgrall, *A propos des découvertes récentes du Grand Ris*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, Congrès de Quimper, XIV, 1896, p. 182-190.
- A.B.          *Annales de Bretagne*, Rennes.
- BSAF        *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, Quimper.
- CAAM        R. Sanquer, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1967-1970.
- P. du Ch.    P. du Chatelier, *Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département des temps préhistoriques à la fin de l'époque romaine*, 2<sup>e</sup> éd., Rennes-Quimper, 1907, 380 p.
- Flagelle     Flagelle, *Notes archéologiques sur le département du Finistère*, dans le *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. IV, 1876-1877, p. 1-90.
- H. du F.     Baron Halma du Fretay, *Histoire du Finistère de la formation quaternaire à la fin de l'ère romaine*, Quimper, 1898, 158 p.
- I.P.S.        F. Oswald, *Index of Pollers' Stamps on terra sigillata*, Margidunum, 1931.
- Le Men      R.-F. Le Men, *Statistique monumentale du Finistère. Époque romaine*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. II, 1874-1875, p. 122-147.

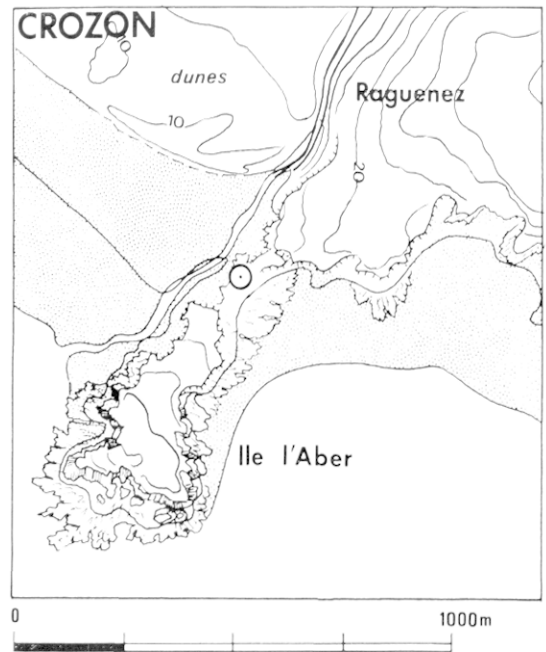
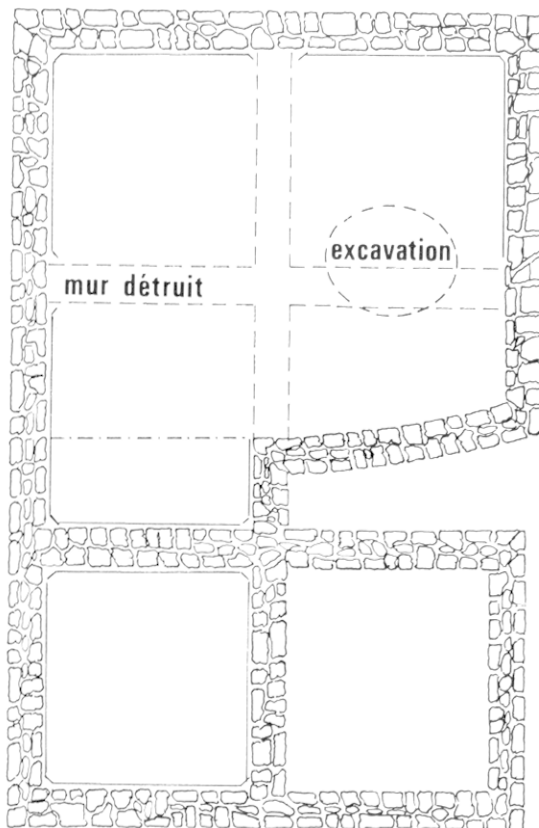




3 - Vestiges romains d'Audierne.



4 - Vestiges romains de Combrit.



6 - Vestiges romains de Crozon.

5 - Caves à salaisons de Combrit.  
Orientation au nord.

- Mével — Abbé J. Mével, *Sainte-Anne-la-Palud, Chapelle et Pèlerinage*, Brest 1921.
- B. de P. — Baron Bachelot de la Pylaie, *Études archéologiques et géographiques, mêlées d'observations et de notices diverses*, Bruxelles, 1848, réédité par la Société archéologique du Finistère, Quimper, 1970, 569 p.
- P. et T. — M. Ponsich et M. Tarradel, *Garum et industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, Paris, P.U.F., 1965, 130 p.

AUDIERNE, le Port (fig. 3).

- 1° P. du Ch., p. 285 ; Le Men, p. 122-123.
- 2° A flanc de colline, sur la rive droite du Goyen, à peu de distance du môle ; niveau = 10-15 m.
- 3° Deux cuves de type classique : pierres de petit appareil, aire de béton, murs revêtus d'une épaisse couche de ciment rouge.
- 4° Aucun mobilier.
- 5° Époque romaine.

AUDIERNE, la Ville (fig. 3).

- 1° Flagelle, p. 2 ; Le Men, p. 123 ; P. du Ch., p. 285.
- 2° Au débouché de la vallée d'un petit affluent du Goyen, au fond de l'estuaire « près de l'embranchement de la vieille et de la nouvelle route de la Pointe-du-Raz ».
- 3° « Substructions et tuiles » ; selon le témoignage d'habitants d'Audierne, il s'agirait de cuves aujourd'hui recouvertes par une station-service.
- 4° Aucun mobilier.
- 5° Époque romaine.

COMBRIT, Kerobestin (fig. 4).

- 1° Borrelly de Kervélégan, *Ruines gallo-romaines en Combrit*, dans *BSAF*, 1899, p. 304-308 ; Le Men, p. 125 ; P. du Ch., p. 305-306.
- 2° Sur la rive droite de l'estuaire de l'Odet, à 500 m de l'embouchure ; niveau : 4-5 m.
- 3° 5 cuves à salaisons creusées dans le sol (fig. 5).
- A = 2,87 m × 2,79 m × 2,50 m ; B = 2,87 m × 2,79 m × 3,50 m ;  
 C = 2,79 m × 2,69 m × 3,50 m ; D = 2,69 m × 3,22 m × 3,70 m ;  
 E = 1,76 m × 3,22 m × 3,50 m.

Revêtement de ciment rougeâtre, avec tuileau, angles renforcés en relief. Intéressante stratigraphie : de bas en haut, *a)* une couche de terre grasse contenant « une grande quantité de gros ossements de bœuf ; mais rien que des os de membres, comme si on y avait mis des quartiers de viande de boucherie », *b)* 30 cm de chair séchée de poisson mélangée d'écailles et quelques têtes d'anguilles ou d'aiguillettes, sans aucun corps étranger, « Les marins affirment reconnaître des écailles de sardines surtout », *c)* couche de charbon et de cendres, *d)* 3 m de terre, pierres et briques portant des traces de feu, « le tout très tassé, comme faisant corps ».

4° Céramique sigillée ornée : « cinq morceaux en terre rouge, portant des fleurs, et l'un d'eux représente l'arrière-train d'un chien en relief » ; poterie commune, « section de sphère en marbre blanc ».



7 - Site de l'île l'Aber à Crozon.

2<sup>o</sup> Sur une pointe faisant face à l'île l'Aber, à 3 m de hauteur, sur la rive gauche de l'estuaire de la rivière de Saint-Laurent, à proximité d'une grande plage de sable (fig. 7).

3<sup>o</sup> Petite fosse, creusée à faible profondeur (0,50 m) dans le head, parementée de tuiles et contenant des éléments faits de tuiles agglomérées à du ciment blanc.

4<sup>o</sup> Rares tessons de poterie commune et sigillée ; quelques fragments de verre.

5<sup>o</sup> Époque romaine : l'île l'Aber est défendue du côté de la terre par un fossé et un rempart, ce qui laisse penser à un site défensif gaulois.

6<sup>o</sup> Sondages en 1971 : mobilier conservé au Laboratoire d'archéologie de Brest.

Crozon, Morgat.

1<sup>o</sup> Abgrall, p. 190.

2<sup>o</sup> « Les maçonneries et les tuiles ne manquent pas dans le quartier de Morgat ».

3<sup>o</sup> Le Musée préhistorique de Penmarch'h possède une anse d'amphore provenant de Morgat legs de M<sup>me</sup> Firmin et portant la marque DVBAGVS FE (fig. 8). Cette signature, très lisible et parfaitement conservée figure sur une anse bilobe, très plate, aux deux nervures nettement accusées et séparées par un profond canal. Cette forme d'anse convient à l'amphore Dr. 28-30, datée des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles après J.-C.

Le fabricant d'amphores, DVBAGVS, au nom si typiquement celtique, ne semble pas connu jusqu'ici<sup>22</sup>. Le nom est cependant attesté en Narbonnaise, à Saint-Alban, près de Vienne (*C.I.L.*, XII, 2356).

5<sup>o</sup> Deux monnaies « indéchiffrables et toutes petites » : probablement des *antoniniani* barbares de l'époque de Tétricus. À proximité de l'établissement, découverte en 1906 d'un vase rempli de 106 pièces de monnaie, des sesterces d'Hadrien, Marc-Aurèle, Faustine, Lucilla, Septime-Sévère, et des pièces « frustes et illisibles », sans doute des *antoniniani*. Nous nous trouvons donc devant un établissement qui a subi les invasions des années 270, ce qui n'exclut pas une survie au IV<sup>e</sup> siècle.

COMBERT, Malakoff.

1<sup>o</sup> Le Men, p. 125 ; P. du Ch., p. 305-306 ; R. Sanquer, *C.A.A.M.* dans *BSAF*, 1970, p. 29.

2<sup>o</sup> Sur la rive droite de l'Odol, à 100 m au nord du site précédent.

3<sup>o</sup> Substructions et tuiles romaines.

4<sup>o</sup> Figurine en terre cuite ; poteries.

5<sup>o</sup> Deux sesterces de l'époque des Sévères ; deux *antoniniani*, dont un de Postumus.

6<sup>o</sup> Une partie des objets est conservée chez M. de Kerros, à Malakoff.

Crozon, île l'Aber (fig. 6).

1<sup>o</sup> B. de P., p. 462-491 ; Flagelle, p. 85 ; Le Men, P. du Ch., p. 189.

<sup>22</sup> Cf. H. CALLENDER, *Roman Amphorae*, Oxford, 1965, 323 p.

1<sup>o</sup> Datation : II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

5<sup>o</sup> En dépôt au Musée départemental breton de Quimper, n<sup>o</sup> 2161.

DOUARNENEZ, la Ville (fig. 9).

1<sup>o</sup> Le Men, p. 126 ; P. du Ch., p. 255-258 ; Abgrall, p. 188 ; *BSAF*, 1927, p. XXXV, 1935, p. XXI ; 1936, p. XXXVII.

2<sup>o</sup> Sur la rive droite de l'estuaire de la rivière de Pouldavid, l'agglomération romaine de Douarnenez occupe les dernières pentes d'une colline qui culmine à 77 m, jusqu'à la pointe du Guet. En face se trouve l'île Tristan, que l'on gagnait à pied sec à marée basse, et où les vestiges gaulois ne sont pas rares. L'axe de l'agglomération est donné par la voie Quimper-Douarnenez, aujourd'hui rue Jean-Jaurès et une nécropole à incinération découverte en 1967<sup>23</sup>, au n<sup>o</sup> 12 de la dite rue en marque l'extrémité vers le sud. Aujourd'hui encore les rues anciennes sont perpendiculaires à cette voie axiale et la rue de Poullan, qui menait à un très ancien gué, le Treis, semble former la limite sud de l'agglomération antique. À l'intérieur de cette agglomération, les vestiges romains sont nombreux : substructions d'habitations, dont une salle à mosaïque, de nombreuses monnaies, des urnes, une statuette de déesse-mère de 45 cm de haut, portant au cou un torque, un cippe funéraire en pierre calcaire représentant un homme armé d'une hache dont il frappe un tronc d'arbre, un cercueil de plomb contenant un squelette et des offrandes. Dans l'île Tristan, les vestiges comprennent une cache de l'Âge du bronze, des monnaies gauloises en billon, des monnaies romaines depuis celles de la colonie de Nîmes jusqu'à Constantin, une statuette et un bas-relief en bronze, de nombreuses substructions : tout ceci prouve une occupation continue depuis la fin de l'indépendance gauloise jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle. Sur la rive gauche de l'estuaire, on signale les ruines de trois édifices qui semblent des villas.

Il y avait au moins deux établissements de salaisons à l'intérieur de l'agglomération. Le premier, découvert en 1889, se trouvait sur la rive droite de l'estuaire près du Treis, au coin nord de la rue de Poullan, à faible altitude. Il comportait au moins 6 cuves carrées de 3 m de côté et de 2,50 m de profondeur, recouvertes d'un enduit et reposant sur un pavé de béton. Les cuves formaient deux groupes de trois, parallèles entre eux et à la rivière. Elles faisaient partie d'un vaste ensemble qui se prolonge vers la petite anse Saint-Michel. En déblayant ces cuves du Port-Rhu, les ouvriers découvrirent, outre des restes de poterie, une statue en calcaire de 60 cm de haut, représentant Hercule couronné de lauriers.

Le second établissement se trouvait plus près de la pointe du Moulin-à-Vent. Il est simplement décrit comme « une série de petites chambres faites en forts murs de maçonnerie et revêtus d'un ciment rouge très dur ».

3<sup>o</sup> Les éléments de datation qui sont parvenus jusqu'à nous ne sont pas très nombreux. Les quelques fragments de poterie sigillée que nous avons pu voir vont du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle. Mais il ne fait pas de doute, d'après l'ensemble des trouvailles, que l'agglomération a été active jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle.

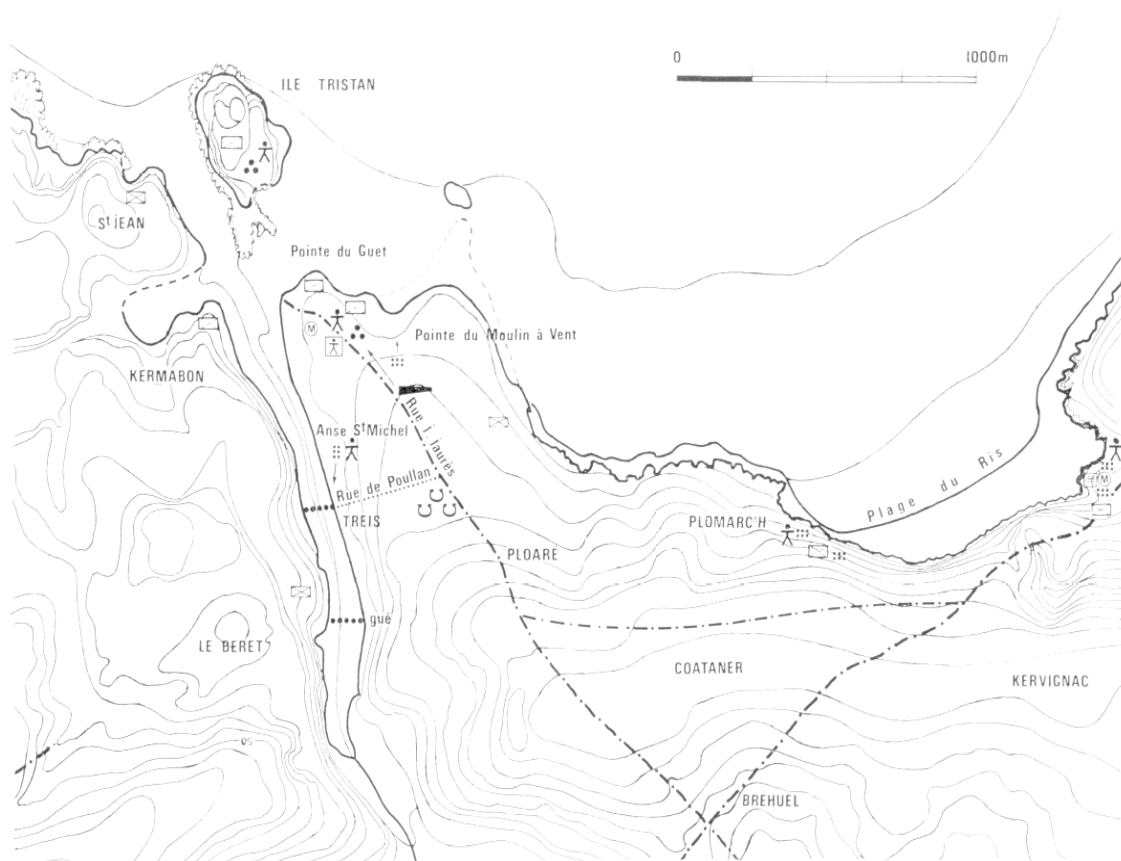
DOUARNENEZ, Plomarc'h.

1<sup>o</sup> Abgrall, p. 188-189 ; A.B., 1958, p. 91 ; *BSAF*, 1910, p. XLI-XLII ; 1911, p. 190-192 ; 1915, p. XVIII ; 1970, p. 42-47 ; P. du Ch., p. 256 ; Le Men, p. 134 ; *Gallia*, XV, 1957, p. 186-190 ; XVII, 1959, p. 312.

<sup>23</sup> Cf. B. SANQUER, *Le cimetière gallo-romain de Douarnenez*, dans *Annales de Bretagne*, LXXXV, 1968, p. 238-240.



8. Marque sur anse d'amphore provenant de Crozon, Morgat.



9 - Vestiges romains de Douarnenez.

2° Sur les falaises, entre Douarnenez et la plage du Ris, au niveau 15 m.

3° Le plus important établissement de toute la baie de Douarnenez est composé de trois parties : au centre, en contrebas, de nombreuses substructions, dont un hypocauste, sont limitées à l'ouest par un haut mur de soutènement en pierres de petit appareil, percé de trois niches en plein cintre destinées à contenir des statues, dont l'une est un Hercule en marbre de Carrare haut de 57 cm. Ce mur, de 30 m de long et de 3 m de haut, devait former l'un des côtés d'un portique. Du côté de la mer, une partie des murs est entraînée par la chute de la falaise.

À l'ouest, en surélévation, 12 à 15 caves de 3,9 m x 3,85 m ont été fouillées au début du siècle et de 1955 à 1957. L'intérieur était recouvert de peinture rouge. À l'est, plusieurs caves analogues à celles de la partie ouest, mais moins soignées, ont été dégagées.

4° Le matériel, très riche, découvert au début du siècle, a été soigneusement conservé par la propriétaire, M<sup>lle</sup> M.-M. Queinnee, et remis pour étude au Laboratoire d'archéologie de Brest.

La céramique, assez abondante, couvre la période du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle et permet d'avoir quelques précisions sur les différentes formes en usage dans un établissement de saison.

La poterie sigillée ornée comprend exclusivement le bol hémisphérique Drag. 37 avec le décor, le vernis et la pâte de Lezoux, au II<sup>e</sup> siècle, ce que confirme l'examen des signatures retrouvées, sur formes lisses : celles de GEMENUS (Lezoux, Antonins), de DIVICATVS (Lezoux, 145-175 ap. J.-C.)<sup>21</sup> et d'AVCELLA (Lezoux, 150-180 ap. J.-C.).

Les assiettes, les tasses, les bols et les mortiers regroupent les formes Drag. 46, 45, 43, 38, 35, 33, 32, 18, 31 ; Curle 15, 21 ; Ludovici T1, Th, Tk, Tk', Tx.

<sup>21</sup> Cf. F. OSWALD, *Index of Pottery stamps on terra sigillata*, Margidunum, 1931, p. 132 et 106.

La céramique d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle est représentée par des vases souvent entiers : deux exemplaires du plat Chenet 304 et un du mortier Chenet 330 - Drag. 45 à tête de lion en relief, caractéristique des Allieux-B et de Lavoyce, sépulture A<sup>25</sup>, et datée de 360 environ. Il faut ajouter sur le bol hémisphérique Chenet 320, les molettes 2 et 83.

Quant à la céramique commune, elle montre les formes habituelles à la période du III<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle : terrines à bague du type Chenet 324 ; ovoïdes divers, avec ornementation de type celle, et surtout quatre petits vases analogues à ceux des industries de salaisons méditerranéennes (fig. 10).

Les monnaies recoupent à peu près les renseignements offerts par la céramique les : *antoniniani* Gallien : 2 ex., Victorin : 1 ex., Tétricus : 2 ex., voisinent avec les *nummi*, soit officiels, tel celui de Constantin au revers *Soli Invicto Comiti*, soit de frappe locale comme les deux *nummi* au revers *Gloria Exercitus*, datés de 360 env.<sup>27</sup>.

Le mobilier des cuves comprenait en outre quelques riches objets provenant de l'habitation voisine : une statue d'Hercule en marbre de Carrare déjà citée, une statuette en terre cuite montrant une déesse-mère donnant le sein à deux jumeaux, un vase de bronze du milieu du III<sup>e</sup> siècle, les éléments de deux balances romaines en bronze, une clé de fer à manche de bronze, des perles de cornaline. L'ensemble paraît contemporain de la ruine de l'édifice. D'autres objets avaient un lien plus précis avec l'exploitation : de nombreux bois de cerf sciés ayant servi de crocs pour attraper le poisson, deux poinçons en os destinés à imprimer une rosette à 12 branches, un marteau de fer, de nombreux fragments de verre et de métal oxydé : lames, clous, etc. On peut donc penser que cet établissement de Plomare'h fut créé dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, se développa dans la seconde moitié du même siècle et fut détruit brutalement vers 360. Il fut d'ailleurs réoccupé au Haut Moyen Âge comme l'indique la présence de très nombreux fragments de céramique onctueuse bretonne, et le toponyme caractéristique, qui évoque à la fois la création d'un « plou » et la légende du roi-cheval Marc'h.

DOUARNENEZ, le Ris (fig. 11).

<sup>19</sup> Abgrall, p. 183 et suiv. ; H. du F., p. 154-155 ; Le Men, p. 134-136 ; P. du Ch., p. 256-258 ; Mével, p. 12.

<sup>20</sup> Au fond et sur les deux versants de la vallée du Nével, dans l'anse du Ris, près de l'endroit où la route romaine de Douarnenez à Chateaulin franchissait à gué le ruisseau.

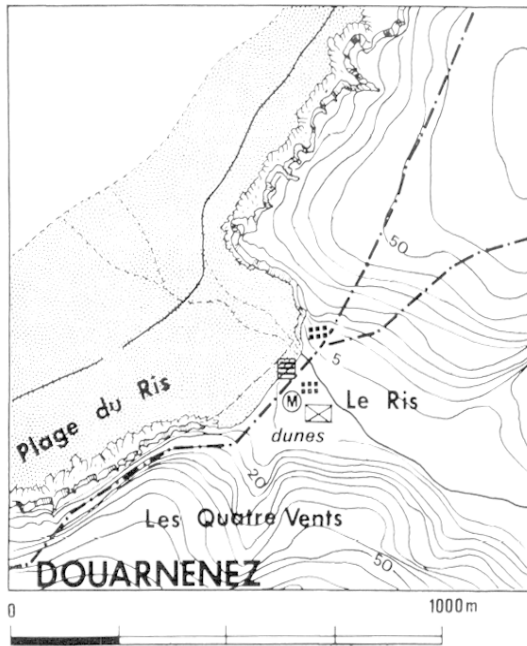
<sup>25</sup> Cf. G. CHENEZ, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle*, Mâcon, 1911, p. 79, fig. 28, n° 1.

<sup>26</sup> Cf. POISSIER et TAYRARD, *ouvr. cité*, pl. XXIII, ligne 1, n° 1, ligne II, n° 1 et 2.

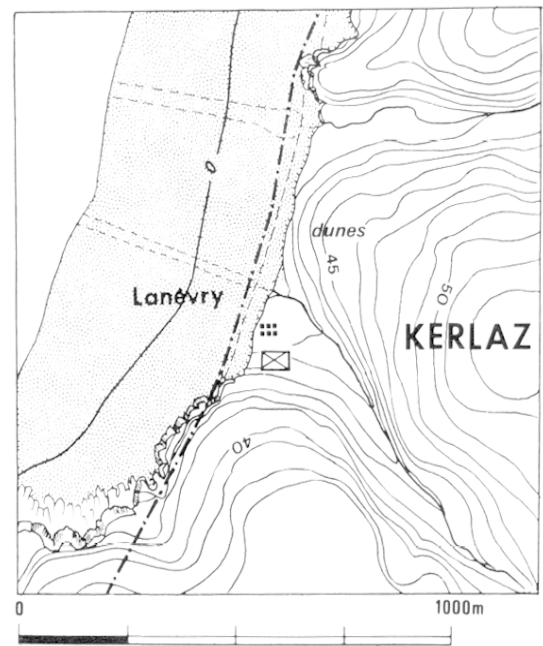
<sup>27</sup> Datation proposée par M. Lataurie, conservateur au Cabinet des Médailles, que nous remercions ici.



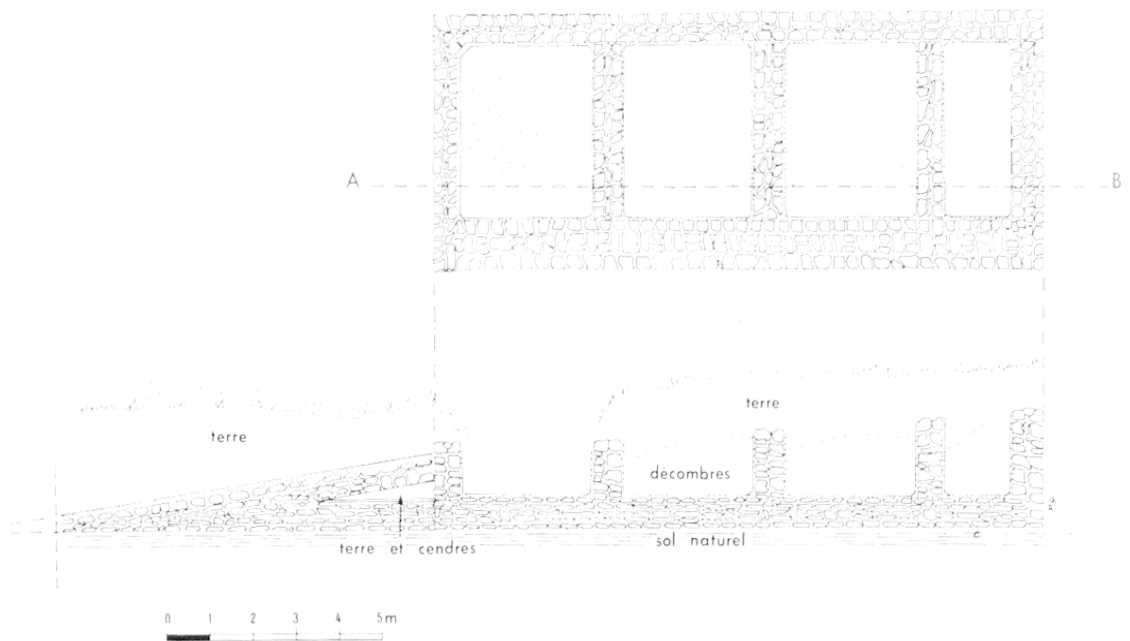
10 - Douarnenez, Plomare'h : vase à garum.



11 - Vestiges romains du Ris - Douarnenez .



13 - Vestiges romains de Kerlaz.



12 - Cuves à salaisons du Ris - Douarnenez .

39 Le ruisseau sépare le site en deux parties : sur la rive droite, à 5 m de hauteur environ, quatre cuves de  $3,7 \times 3,1 \times 1,60$  m et une de  $3,70 \times 1,60 \times 1,60$  m, prolongées du côté de la mer par une rampe en pente douce (fig. 12). A proximité, d'autres substructions sont sans doute les restes d'ateliers de préparation : quelques pilettes d'hypocauste indiquent une chaufferie.

Sur la rive gauche, cachées aujourd'hui par les dunes, trois cuves de  $3,6 \times 3,15$  ;  $3,6 \times 4,3$  ;  $3,6 \times 2$  m ; à 20 m de là, une grande pièce de  $12,50 \times 3,75$  m, pour la préparation du poisson. A

proximité de ces caves furent trouvées l'inscription dédiée à Neptune<sup>28</sup>, et les ruines d'une habitation avec mosaïques.

1° Le mobilier aujourd'hui dispersé comprenait : une statuette d'Hercule, des pesons ou poids de filets en forme de pyramide tronquée, en terre cuite, un outil à douille en fer, des coquillages et ossements divers.

5° Une seule monnaie d'Auguste à l'autel de Lyon ne constitue pas un témoignage probant.

KERLAZ, Lanexy (fig. 13).

1° Abgrall, p. 185 ; Flagelle, p. 69 ; Le Men, p. 136 ; P. du Ch., p. 171 ; Sanquer, *C.A.A.M.*, 68, p. 32-33.

2° Dans la partie méridionale de la plage de Trez-Malaouen ou d'Ar-Véchen, près d'un petit ruisseau.

3° L'établissement se divise en deux parties, éloignées d'une cinquantaine de mètres :

a) au nord, dans la micro-falaise attaquée par la mer, à 3 m de hauteur, deux salles larges de 10,6 m et 2,90 m perpendiculaires au rivage, au sol de terre battue, avec traces de foyer et couche de cendres.

b) au sud, sur la falaise, à 10 m de haut, quatre bassins de type classique, creusés dans le head (fig. 14). Dimensions : 3,5 m x 3,5 m x 2,00 m.

4° Le mobilier comprend de la céramique sigillée : formes Drag. 46, 48, 31 ; Curle 24 ; Walters 79-80, et de la poterie commune non caractéristique. Trois monnaies y ont été retrouvées : un as fruste de Marc-Aurèle, un *antoninianus* barbare de Tétricus Junior, une monnaie de Constantin. Céramique d'Argonne décorée.

5° La datation est à peu près la même que celle de l'établissement de Plomarch'h.

6° Premières fouilles au XIX<sup>e</sup> siècle ; sondages en 1968 et 1970 ; matériel conservé au Laboratoire d'archéologie de Brest.

PLOMODIERN, Landreïn.

1° Mével, p. 38, note b.

2° Sur les pentes dominant la Lieue de Grève (niveau 20 m), à 500 m en retrait de la côte, dans une région où la progression des dunes a été rapide.

3° Substruction d'une habitation.

4° Statuette de déesse mère en terre blanche.

5° Époque romaine.

PLOMODIERN, Goullit-ar-Guer.

1° Le Men, p. 136 ; P. du Ch., p. 173.

2° Sur le promontoire bordant au sud l'anse de Porz-ar-Vag, à 25 m de hauteur.

3° Site d'habitation ou d'exploitation, sans substructions reconnues.

4° Mobilier : néant.

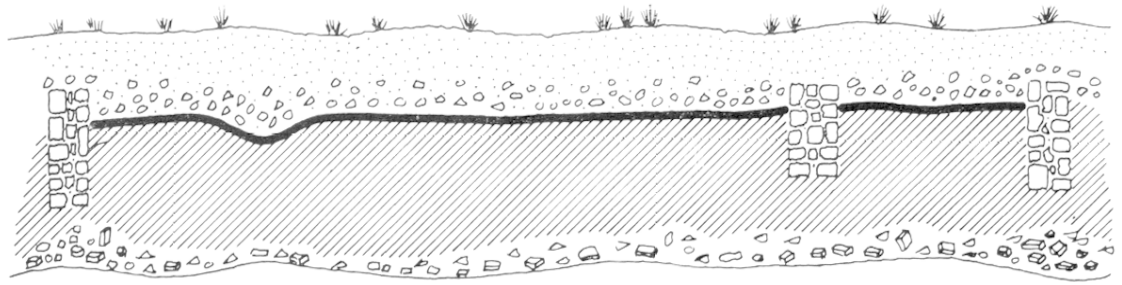
5° Époque romaine.

PLOMODIERN, Porz-ar-Vag (fig. 15).

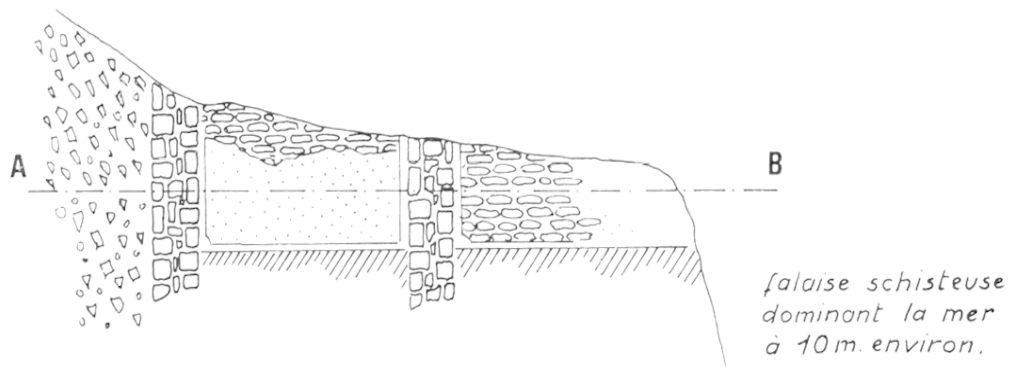
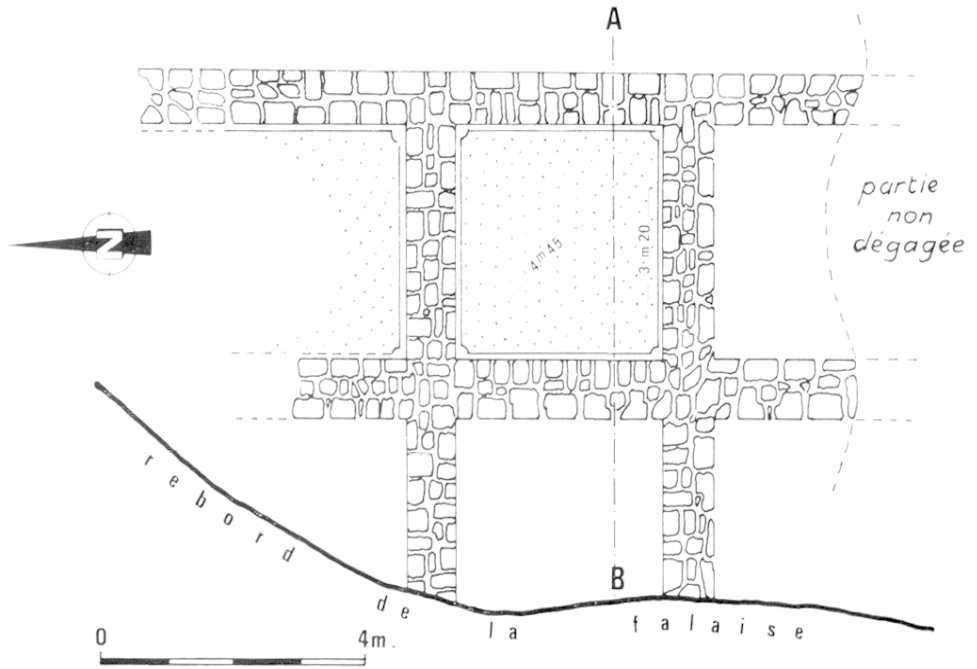
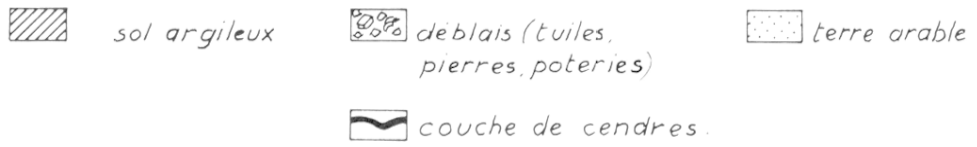
1° Le Men, p. 136, P. du Ch., p. 173.

<sup>28</sup> — G. P. MEUR XI, *Note sur une base consacrée à Neptune trouvée près de Douarneau*, dans *Gallia*, N. 1952, p. 67-75.

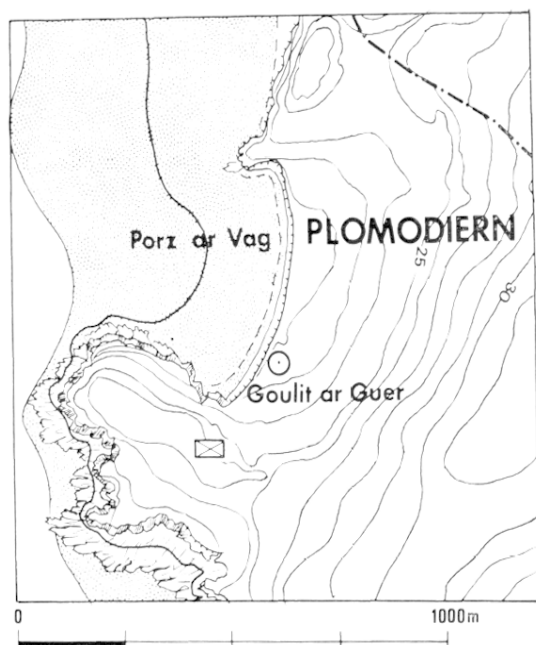




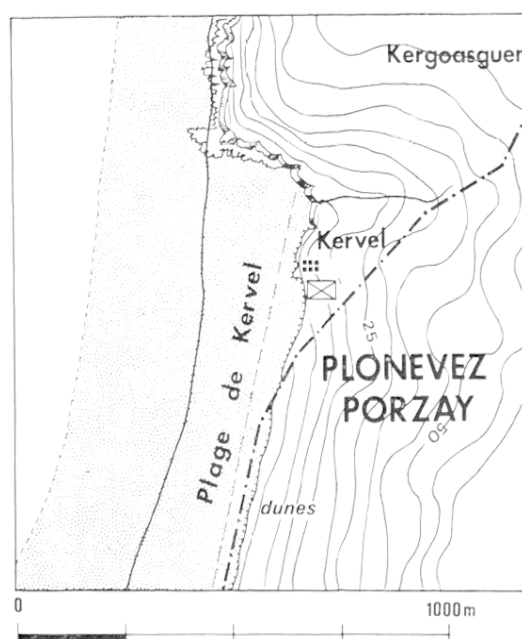
niveau moyen des marées.



11 - Grottes à salaisons de Kerlaz.



15 - Vestiges romains de Plomodiern.



16 - Vestiges romains de Plonevez Porzay, Gamezen, Tréfeuntec.

2° Au sommet de la micro-falaise attaquée par la mer, à 5 m de hauteur, au fond d'une anse sableuse.

3° Multiples fragments de tuiles romaines et de céramique commune oxydée dispersés par poches dans la couche supérieure. Nombreux éléments en terre cuite n'ayant appartenu ni à des tuiles, ni à des poteries, mais qui pourraient bien constituer des parois d'augets, beaucoup plus épais que ceux de l'époque gauloise.

4° Mobilier : néant.

5° Époque romaine.

PLONEVEZ-PORZAY, Gamezen (fig. 16).

1° H. du F., p. 171 ; Mével, p. 17 ; P. du Ch., p. 171.

2° Sur la falaise au sud de la plage de Sainte-Anne-la-Palud, à 15 m de hauteur, sur la rive droite de l'estuaire de Tréfeuntec.

3° Établissement groupant 11 cuves de salaisons, en trois rangées de 4-3 éléments, des substructions diverses, cachées aujourd'hui sous des constructions modernes, et un four analogue aux fours à tuiles romains. Le canal de chauffe ouvrait à flanc de falaise et a été rongé par la mer (fig. 17).

4° Mobilier : une monnaie de Constantin, une signature de potier sur poterie sigillée (non retrouvée), une meule à grains, quelques fragments de poterie commune.

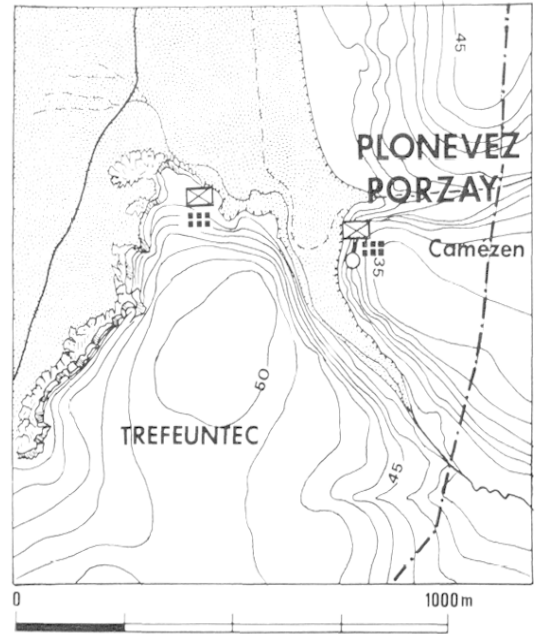
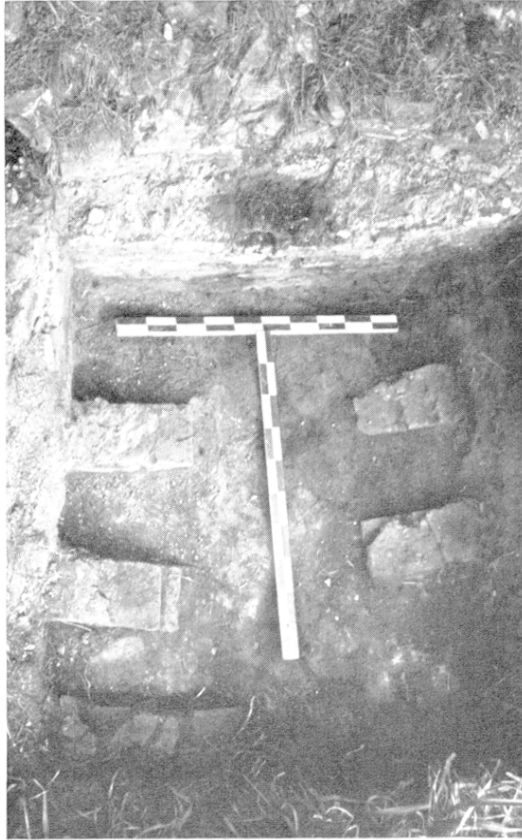
5° Établissement en activité jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle.

6° Fouille du four en 1971.

PLONEVEZ-PORZAY, Kervel-Kergoasguen (fig. 18).

1° H. du F., p. 173 ; Mével, p. 17 ; P. du Ch., p. 173 ; Sanquer, *CAAM*, 69, p. 36-37 et 70.

2° Sur la falaise fermant au nord la plage de Trez-Malaouen ou d'Ar-Vechen, à 10 m de hauteur, près d'un chemin ancien.



18 Vestiges romains de Plonevez-Porzay, Kervel.

17 Plonevez-Porzay, Camézen, Tréfeuntec : four romain.

39 Caves à salaisons en nombre indéterminé ; zone d'habitat ou d'exploitation, très remaniée à l'époque moderne, sans substruction ni stratigraphie nette, mais au mobilier abondant.

40 Céramique sigillée depuis le 1<sup>er</sup> siècle jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle. Signatures de *Arenlinus*, *Pollacus*, *Quartus*, *Victor*. Lezoux, 150-195<sup>29</sup> ; nombreux décors de Lezoux, sur Drag. 37, dans le style de la fin du 1<sup>er</sup> siècle : formes lisses : Drag. 18 31, 33, 35 36, 34, 38, 42, 43, 46, 45, 51, Curle 15, Walters 79 80. Le 1<sup>er</sup> siècle est représenté par un fond de vase Chenet 320 orné de la molette 296 des Allieux-B.

La poterie commune est très abondante et montre des types du 1<sup>er</sup> au 1<sup>er</sup> siècle. Trois monnaies proviennent de ce site : un sestercie de Domitien, un autre d'Antonin le Pieux et un *antoninianus* de Tétricus. On y a retrouvé également une statuette en bronze représentant un guerrier nu et casqué, le bras d'une autre statuette du même métal, une statuette en terre cuite blanche représentant Vénus anadyomène avec la coiffure de Plotine.

50 Établissement créé dès le 1<sup>er</sup> siècle, très actif au 1<sup>er</sup> et durant jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle.

60 Fouilles en 1970 ; matériel déposé au Laboratoire d'archéologie de Brest.

PLONEVEZ-PORZAY, Tréfeuntec (fig. 16).

19 Abgrall, p. 185 ; H. du F., p. 151 ; Le Men, p. 136 ; Mével, p. 17 ; P. du Ch., p. 173.

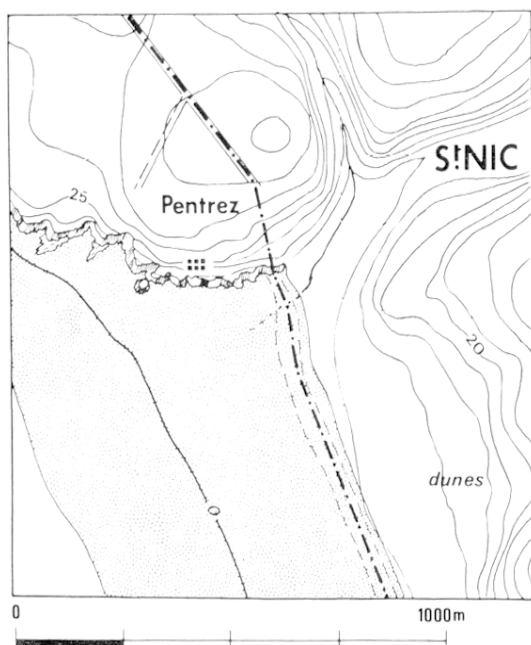
29 Sur la rive gauche de l'estuaire du même nom, au sud de la plage de Sainte-Anne-la-Palud, au flanc d'une falaise (niveau 10 m).

39 De 1 à 11 caves en bordure de mer ; à proximité, substructions avec pilotes d'hypocauste.

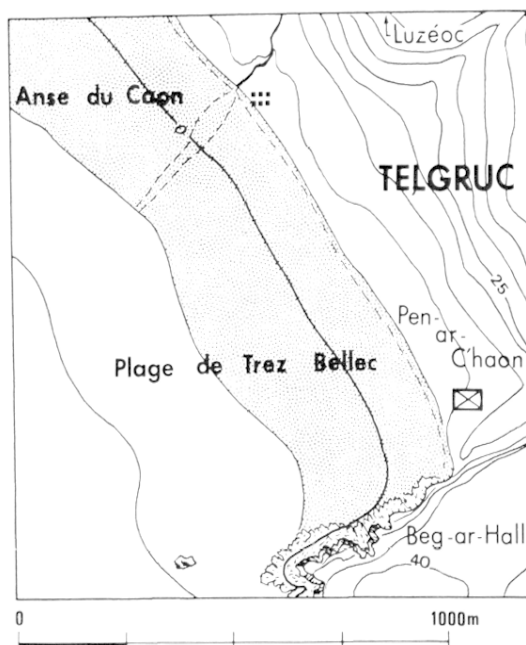
40 Mobilier : un sestercie de Faustine jeune, poterie sigillée de la Gaule du centre.

50 Datation proposée : identique aux sites précédents.

29 Cf. E. Oswald, p. 218 et 244-245.



19 Vestiges romains de Saint-Nic, Pentrez.



20 Vestiges romains de Telgruc, le Caon.

#### PLONEVEZ-PORZAY, Tréguer.

1<sup>o</sup> H. du F., p. 150 ; Mével, p. 17 ; P. du Ch., p. 171.

2<sup>o</sup> A 1 km en arrière de la côte actuelle, sur les pentes descendant vers la plage de Sainte-Anne-la-Palud.

3<sup>o</sup> Substructions d'une villa, probablement en relation avec une installation littorale. La progression des dunes a été très rapide dans ce secteur.

4<sup>o</sup> Bois de cerf, fusaioles, meules.

5<sup>o</sup> Époque romaine.

#### POULXAN, Kerandraon.

1<sup>o</sup> *BSAF*, 1926, p. IX-X ; XXVII ; p. XXX-LV-LVI ; Le Men, p. 110 ; P. du Ch., p. 261.

2<sup>o</sup> Sur la falaise entre deux vallons aboutissant à une petite crique rocheuse, une des rares échancrures sur la côte sud de la baie de Douarnenez, à 25 m de hauteur et à 50 m en retrait de la mer.

3<sup>o</sup> Substructions, sol bétonné, 4 petites cuves de 1 m x 1 m environ (non visibles actuellement).

4<sup>o</sup> Mobilier : poterie commune, monnaie non identifiée.

5<sup>o</sup> Époque romaine.

#### SAINTE-NIC, Pentrez (fig. 19).

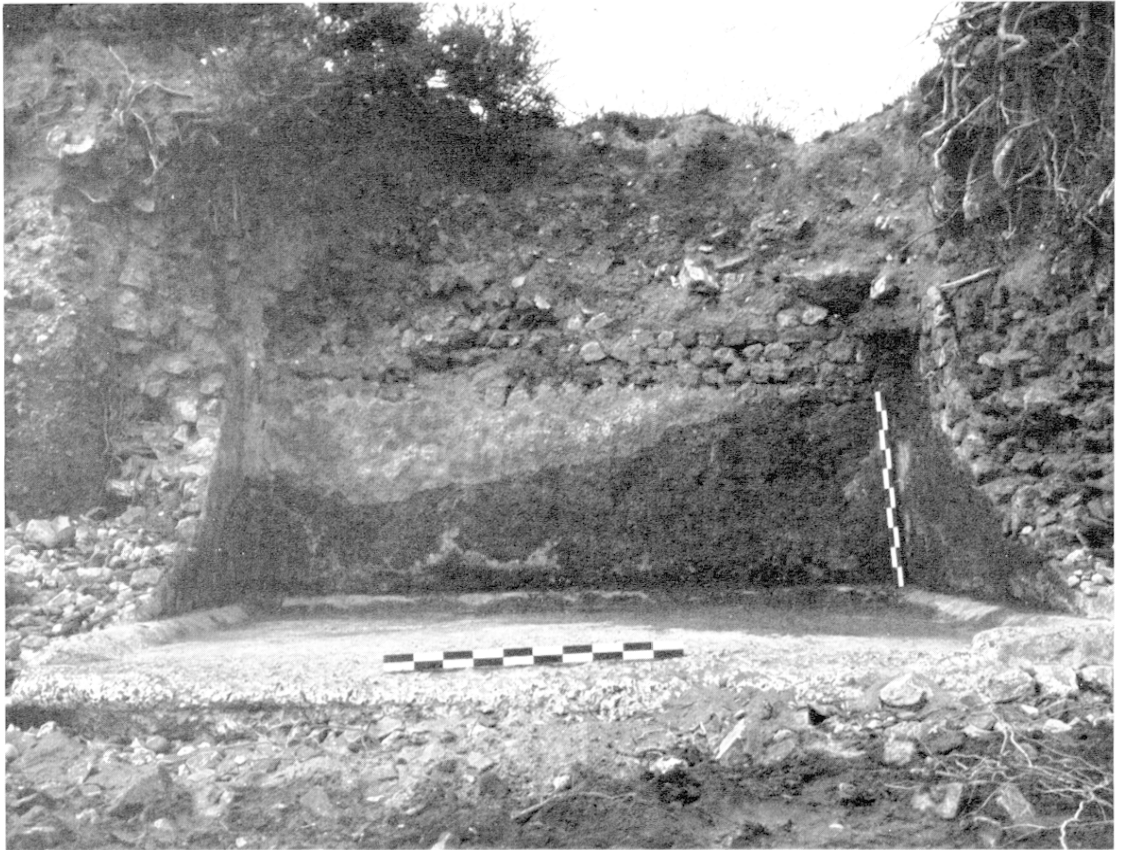
1<sup>o</sup> Abgrall, p. 190 ; *BSAF*, 1936, p. xxii ; H. du F., p. 151 ; Flagelle, p. 113 ; P. du Ch., p. 258.

2<sup>o</sup> Sur la falaise (niveau 20 m) fermant au nord la plage de la Lieue de Grève, à proximité du ruisseau de Saint-Nic.

3<sup>o</sup> Plusieurs cuves de type classique, aujourd'hui disparues.

4<sup>o</sup> Aucun mobilier ne nous est parvenu.

5<sup>o</sup> Époque romaine.



21 – Cuves à salaisons de Telgruc, le Caon.

TELGRUC, le Caon – fig. 20.

1<sup>o</sup> Abgrall, p. 190 ; B. de P., p. 188 ; Flagelle, p. 85 ; P. du Ch., p. 187 ; *Gallia*, XVII, 1959, p. 313.

2<sup>o</sup> Deux cuves visibles sur la plage, creusées dans le *head*, à 1 m au-dessus du niveau de la mer, à quelques mètres du ruisseau de Saint-Divy – fig. 21.

3<sup>o</sup> Cuve n<sup>o</sup> 1 : 3,7 × 3,7 × 2,0 m ; cuve n<sup>o</sup> 2 : 3,08 × 3,08 × 1,91 m.

D'autres cuves ont pu être détruites par la mer, ou peuvent encore être enfouies sous la route côtière. Stratigraphie : au contact du sol – couche de *tegulae* et *imbrices* intacts ; au-dessus, couche d'effondrement avec traces de feu ; fragments de cloisonnages parallélépipédiques formés de *tegulae* amalgamée à du mortier blanc.

4<sup>o</sup> Mobilier : fragment de Drag. 37 orné dans le style d'*Albacius* – Lezoux, 169-190, céramique commune où prédominent les pâtes oxydées ; nombreux ossements d'animaux et coquillages.

5<sup>o</sup> Datation : en activité au n<sup>o</sup> siècle.

6<sup>o</sup> Fouilles en 1970 ; matériel déposé au Laboratoire d'archéologie de Brest.

TELGRUC, Pen ar Chaon.

1<sup>o</sup> Abgrall, p. 190 ; P. du Ch., p. 187 ;

2<sup>o</sup> A la base de la pointe de Beg ar-Hall, fermant au sud la plage du Caon ou de Trez-Bellec, à 10 m de hauteur et à 25 m en retrait du littoral.

3° Mur en petit appareil, nombreux fragments de tuiles.

4° Mobilier : poterie sigillée de Lezoux.

5° Datation : II<sup>e</sup> siècle.

6° Non fouillé : prospection de surface.



De l'étude de ce répertoire, se dégagent plusieurs traits communs qui concernent tant les cuves et les bâtiments annexes, que la situation générale de ces établissements.

Il ne fait pas de doute qu'il s'agit là d'établissements de salaisons comparables à ceux de la côte méditerranéenne : les grandes cuves, ou *celaria*, ont la même forme, les mêmes dimensions, la même contenance, les mêmes détails caractéristiques tel le chanfrein ou le quart-de-rond qui renforce les angles internes. L'intérieur est toujours soigneusement étanche, le sol fait d'un épais béton de tuileau (5 cm), reposant sur une couche de gros galets (fig. 21), les parois revêtues d'un mortier de tuileau de 5 cm d'épaisseur en trois couches ; il arrive même que ces parois soient peintes en rouge (Plomarc'h à Douarnenez). Par contre, l'extérieur est peu soigné, ce qui s'explique très bien car ces cuves étaient creusées dans l'épaisseur de la terre, du head et du sous-sol, assez profondément parfois (3,85 m à Plomarc'h) et, si l'on veut apprécier la menace que la mer leur faisait courir, il faut se référer, non au fond des cuves, mais à leur rebord (fig. 21, à Telgruc).

Les cuves sont toujours groupées en séries parallèles sur 2 ou 3 files, et leur nombre varie de deux à une vingtaine d'unités, mais en général, à l'exception peut-être du site de Plomarc'h, à Douarnenez, elles ne méritent pas le nom d'usines de salaisons qui leur est donné dans le bassin méditerranéen. Notons que nous ne trouvons pas ici la division en grandes cuves et petites cuves, qui, au Maroc, avait permis de distinguer les cuves à *garum* des cuves à salaisons<sup>30</sup>. Seul le site de Kerandraon en Poullan aurait livré des petites cuves mais nous ne les avons pas vues et cet établissement présente, tant par sa situation que par ses vestiges, des différences notables avec les autres.

Nous avons pu établir certains points permettant d'apporter quelque lumière sur le mode d'utilisation des cuves :

elles étaient certainement couvertes d'une toiture de tuiles à rebord, disposée sur une charpente débordant largement de part et d'autre de l'établissement, et laissant l'air entrer librement, tout en empêchant l'eau de pluie de venir diluer la saumure ;

les tuiles à rebord jouaient également un rôle dans l'élaboration du *garum* et des salaisons. Nous avons souvent trouvé des tuiles intactes dans le fond des cuves, bien distinctes des tuiles provenant de la toiture, usagées et brisées, portant des traces de clous. Peut-être servaient-elles de filtre ou de séparation entre les couches de poissons pour assurer un meilleur écoulement du liquide ;

des éléments de cloison formés de tuiles enrobées dans un ciment blanc ont été parfois retrouvés (Telgruc, l'Aber). Nous ne connaissons pas leur rôle ;

quant à l'*Instrumentum*, il manque bien souvent. Heureusement, le site de Plomarc'h nous en a livré un bon échantillonnage : crocs en bois de cerfs pour attraper le poisson, poingons, marques de fabrication, balances, marteau, pesons, vases divers, etc. ;

30 - Cf. POISSIER et TERRADELLE, *ouvr. cité*, p. 93.

ces cuves sont habituellement accompagnées d'autres constructions : fosses peu profondes (0,50 m), creusées dans le sol, parementées de tuiles et contenant des fragments de tuiles agglomérées par du ciment (l'Aber en Crozon, Porz-ar-Vag en Plomodiern), fourneau analogue aux fours de tuiliers à Camezen : locaux sommaires destinés à la manutention (Lanevry en Kerlaz, Le Ris à Douarnenez). Certaines constructions, plus luxueuses (mosaïques, portique, statues, bronzes, *etc.*), étaient sans doute destinées à des locaux d'habitations ou de réunion. Le plus souvent, ces habitations sont situées à quelque distance des cuves de salaisons, sur l'un des versants des promontoires rocheux qui ferment au nord ou au sud les grandes baies sableuses, toujours nettement au-dessus du niveau des hautes mers ;

on constate en effet que ces établissements sont tous situés — à l'exception de Kerandraon en Poullan — à proximité de grandes plages de sable. Les cuves de Telgruc sont directement au centre de la grève, mais le plus souvent, elles sont fixées à la falaise qui borde de chaque côté les anses planes, entre 4 m et 15 m au-dessus du niveau de la mer. Nul doute que la présence de vastes espaces sablonneux ait été absolument nécessaire à cette industrie, soit pour permettre une installation plus facile de la madrague, soit pour tout autre motif :

il est très net également que ces cuves sont presque toujours établies près d'un cours d'eau, simple ruisseau, ou profond estuaire. Les embouchures de l'Odet, du Goyen, de la rivière de Pouldavid, de Tréfeuntec, de Saint-Laurent ont toutes leur établissement de salaisons, souvent sur la rive droite. Il est donc non moins certain qu'une grande quantité d'eau douce était utilisée pour l'élaboration du produit ;

enfin, une certaine concentration des sites se manifeste dans le Sud-Est de la baie : la côte sud, trop élevée, n'offre qu'un site ; la côte nord qui bénéficie de longues plages en a quelques-uns, mais distants de plusieurs kms les uns des autres. Par contre, entre Plonevez-Porzay et Tréboul, les sites se suivent à quelques centaines de mètres et sont dans l'ensemble plus riches. Il faut remarquer enfin que la route qui contourne la baie semble destinée à desservir tous ces établissements et que le nœud routier de Douarnenez correspond à la plus grande densité des vestiges.

Puisqu'il semble désormais bien établi qu'une industrie des salaisons s'est installée, à l'époque romaine, en baie de Douarnenez, on ne peut s'empêcher de poser deux questions : quelle sorte de poisson était traité dans ces cuves ? et, d'autre part, où trouvait-on les grandes quantités de sel indispensables à cette industrie ?

Il n'est d'abord pas certain que seul le poisson ait été mis à macérer dans la saumure. Plusieurs sites ont livré des ossements d'animaux terrestres, et, par exemple, la stratigraphie des cuves de Kerobestin, à Combrit, ne laisse aucun doute à cet égard : les ossements de bœuf, en quartiers, se trouvaient dans le fond, et ne pouvaient avoir été placés là postérieurement, puisqu'ils étaient recouverts par une couche ancienne. A Telgruc, également, les os de mammifères (mouton notamment) étaient nombreux, mais dans la couche de déblais, ce qui est moins probant. Il demeure fort plausible, cependant, qu'on y salait de la viande, peut-être lorsque la saison de la pêche était close.

Mais, le plus fréquemment, on y plaçait du poisson. La situation en bordure de la mer ne permet pas d'en douter. MM. Ponsich et Tarradell<sup>31</sup> rappellent que, dans l'Antiquité romaine, on pêchait à partir de la côte ou en s'éloignant peu du rivage, au filet mobile à mailles plus ou moins grandes, et surtout à l'aide du filet fixe, la madrague, employée surtout pour l'exploitation industrielle de la pêche. Il est difficile de dire si la madrague a été employée en baie de Douarnenez. Les quelques pesons de pierre ou de terre cuite

qui nous sont parvenus ne nous donnent aucune certitude sur ce point. M. Ponsich, dans une correspondance, nous a affirmé que l'Armorique se trouvait à la limite septentrionale de l'utilisation de la madrague, mais nous ne savons pas sur quels renseignements il s'appuie. Il fallait de grands espaces pour déployer cet énorme engin, et cela explique peut-être le choix des vastes plages de sable.

La pêche à la madrague implique également un poisson assez gros pour ne pas passer entre les mailles du filet. En Méditerranée, le thon, qui se déplace par banes, suivant un trajet régulier, près des côtes, est une proie toute désignée, mais en Armorique, ils ne sont jamais assez nombreux, ni assez près des côtes pour autoriser une industrie permanente. Par contre, le maquereau (*Scomber Scomber*, *Scomber Scolias*, etc.) est encore de nos jours pêché en abondance dans la baie de Douarnenez et on peut envisager de le prendre à la madrague, malgré sa taille modeste. Il faut souligner que c'est avec le maquereau que l'on fabriquait le meilleur *garum* de la Société, à Carthagène. Enfin, n'oublions pas que les marins de Bénodet avaient reconnu dans les cuves de Combrit des écailles de sardines, et que l'on y trouve également des coquillages divers.

Le second problème est celui du sel. On sait que le climat de l'Armorique occidentale ne permet pas d'obtenir du sel par évaporation naturelle dans les marais salants et que les salines de type classique ne dépassent pas, vers le nord-ouest, le golfe du Morbihan. Or, la proportion de sel nécessaire pour assurer une bonne conservation du poisson dans les cuves doit être de 50 % environ et la contenance de l'ensemble des installations dépasse plusieurs centaines de m<sup>3</sup>. On peut donc se demander où, et comment, les responsables de cette industrie se procuraient le sel. Par chance, la question de la production de sel dans l'Ouest de la France aux temps protohistoriques a fait l'objet d'études récentes qui permettent d'apercevoir une solution.

La fabrication du sel à partir de l'eau de mer a commencé, dans l'ouest, dès la fin de l'Age de bronze<sup>32</sup>. Dans une thèse récente<sup>33</sup>, M. P.-L. Gouletquer a montré que les briquetages et les fours à augets armoricains, si nombreux à l'époque gauloise, de la Vendée aux îles anglo-normandes, étaient destinés à la fabrication du sel par le procédé « aignigène », c'est-à-dire par la chaleur artificielle d'un foyer. Enfin, dans une étude parue en 1970, M. B. Édeline, s'appuyant sur des données ethnologiques, a analysé les divers procédés utilisés en Normandie jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup> pour produire le sel (fig. 22). Il pense que l'on peut extrapoler et que de tels procédés technologiques ne devaient pas être très différents à l'époque protohistorique, ce qui permet de trouver une explication satisfaisante aux différentes structures rencontrées sur les sites à briquetages et à augets. Désormais on ne parlera plus de fours à augets, de briquetages, mais, tout simplement, de *sauneries*, en employant ce mot pour distinguer une technique différente de celle des marais salants, des salines. D'ailleurs M. Gouletquer, qui admet en grande partie les

32 — Cf. P.-R. GIOR, J. L'HELGOUAC'H et J. BUIARD, *Le site du Carnic en Guissény*, dans *Annales de Bretagne*, LXXII, 1965, p. 65-70.

33 — Cf. P.-L. GOULETQUER, *Les briquetages armoricains*, thèse présentée à la Faculté des Sciences de l'Université de Rennes, 1970, 189 p. (inédite).

34 — Cf. B. ÉDELIN, *La technique de fabrication du sel marin dans les sauneries protohistoriques*, dans *Annales de Bretagne*, LXXVII, 1970, p. 95-133.





22 Carte de situation des fours à augets et des bassins de salaisons en Armorique.

arguments de M. B. Edeine, a retrouvé en Bretagne, dans la baie de Saint-Brieuc, des pratiques analogues à celles de Normandie<sup>35</sup>.

Il importe, pour la bonne compréhension du raisonnement, de résumer les différentes opérations effectuées : les sauniers s'établissaient près de grèves aussi plates que possible, souvent situées sur un littoral de petites dunes, près de marécages ou d'embouchures de cours d'eau. Entre mars et août, à la veille des marées de vives-eaux, la grève était préparée, c'est-à-dire labourée, hersée, « havelée », afin que la mer imbibe une plus grande épaisseur de sable. Celui-ci une fois sec, on en recueillait la partie superficielle chargée de sel efflorescent, débarrassé du chlorure de magnésium qui se déposait dans les parties profondes. Le « sablon » était mis en tas, près d'un point d'eau douce : là, il était lavé dans de petites fosses creusées dans le sol et munies d'un filtre grossier : cette première saumure était recueillie dans un tonneau puis concentrée en la faisant bouillir sur des fourneaux en terre alimentés par un feu de bois et l'on obtenait ainsi un sel blanc très fin. Une saunerie proto-historique devait donc comprendre : une réserve de sable blanc, une fosse pour le lavage, un tonneau pour recevoir la saumure, un fourneau pour la concentrer. Or, il est patent que ces différentes structures se retrouvent bien sur les « sites à briquetages et à augets ».

35 Cf. P.-L. GOULETQUER, *Briquetages et sauneries*, dans *Annales de Bretagne*, LXXVII, 1970, p. 135-155.

Mais, si la question semble réglée pour l'époque celtique, M. B. Edeine, qui pense que « le seul procédé possible d'extraction du sel marin dans le Nord-Ouest de la France aux époques gallo-romaine et protohistorique était celui-là »<sup>36</sup>, ne peut en fournir d'exemple pour l'époque romaine. Or, son article a été pour nous lumineux, car nous y trouvons la justification de tous les traits communs à nos sites de salaisons : la proximité de grandes plages de sable blanc, l'importance de l'eau douce qui explique la situation en bordure d'estuaires ou de ruisseaux ; la présence de fosses peu profondes, de fours, à proximité des cuves.

M. R. Étienne<sup>37</sup> a montré l'importance primordiale du lien entre le sel et le *garum* : ce dernier n'était, au fond, « qu'une façon raffinée et coûteuse de saler les aliments ».

On ne s'étonnera donc pas de voir l'industrie des salaisons tenir compte autant de la possibilité de produire du sel, que de la pêche du poisson adéquat. On constate alors qu'en Armorique, les Romains ont aménagé la technique protohistorique de fabrication du sel en introduisant leurs tuiles à rebord et leur ciment, en remplaçant le fourneau rustique en terre par le four à tuiles d'origine hellénique<sup>38</sup>. On pourrait certes soutenir que le four de Camezen en Plovenez-Porzay est effectivement un four à fabriquer des tuiles, puisqu'on en utilise un grand nombre, tant pour la couverture des bâtiments que pour le filtrage de la saumure, mais l'absence d'argile, la situation du four au flanc d'une falaise abrupte, ne semblent pas convenir à une telle utilisation. Il pourrait s'agir également d'une chaufferie pour concentrer le *garum*<sup>39</sup>, mais les traces d'hypocauste signalées ici où là dans les sites côtiers nous paraissent plus indiquées pour cette opération. Nous ne sommes pas non plus insensibles au fait que l'on n'ait pas retrouvé de traces de récipients destinés à concentrer la saumure, alors que les augets sont si nombreux sur les sites d'époque gauloise. M. Edeine signale qu'au Moyen Âge et à l'époque moderne, ces récipients étaient en plomb ou en étain, et qu'on n'en retrouve guère. Il est très possible que cette mutation ait eu lieu à l'époque romaine, ce qui expliquerait la disparition de vases en si précieux métaux.

Ainsi donc nous avons là l'exemple d'une technique protohistorique inconnue en Méditerranée, adoptée à l'époque romaine, aménagée en fonction d'une technologie plus avancée et appliquée ensuite à la fabrication d'un produit nouveau, le *garum*, dont le goût était jusqu'alors inconnu des palais gaulois<sup>40</sup>.

René SANQUER et Patrick GALLIQU.

36 - Cf. B. EDEINE, art. cité, p. 112.

37 - Cf. R. ÉTIENNE, art. cité, p. 306-308.

38 - Cf. R. MARTIN, *Manuel d'architecture grecque*, Paris, 1965, I, p. 80 et L. BERGER, *Ein römischer Ziegelbrennofen bei Kaiserstuhl*, dans *Ausgrabungen in Augst*, III, Basel, 1969.

39 - Cf. POSSIGT et TAMMARELL, ouvr. cité, p. 103.

40 - Les cartes et plans illustrant cet article sont dus à M. Goaster, dessinateur à l'Université de Bretagne Occidentale. Nous lui adressons nos vifs remerciements, ainsi qu'à MM. Tanneau et Breut, qui nous ont aidés de leur profonde connaissance de Douarnenez et de la région.